

# BinHome illustré

N°51  
ÉTÉ 2022



**Réduisez votre facture  
énergétique**

p.4-5



**Raymond,  
bon pied, bon œil**

p.8-9



**Faites le plein  
d'activités cet été!**

p.11



**BINHÔME ILLUSTRÉ**

**#51**

Été 2022

Editeur Responsable  
Natalie Nicaise

Rédacteur en chef  
Thibaut Van der Noot

Conception graphique  
Style Graphique

Imprimé à  
2.300 exemplaires  
sur papier FSC

BinHôme SC  
Société immobilière de  
service public régie par  
le Code du logement  
N° d'entreprise:  
0403.357.573  
Siège social:  
rue Emile Claus, 63  
1180 Bruxelles

**EDITO**

**CHERS LOCATAIRES, CHERS LECTEURS,  
BESTE HUURDERS, BESTE LEZERS,**

Ce numéro du BinHôme illustré nous permet de mettre en lumière plusieurs projets extrêmement intéressants pour notre société et ses locataires : l'élection du Conseil consultatif des locataires (Cocolo), le projet d'habitat groupé pour seniors à Flagey, l'ouverture d'une maison médicale au Homborch ou encore les potagers collectifs et leur impact social.

Ce numéro nous donne également l'occasion de mettre en avant, Monsieur Raymond Liénard, notre locataire nonagénaire qui loue un logement de BinHôme depuis une soixantaine d'années. Vous allez avoir le plaisir de lire son interview savoureuse et ses anecdotes uccloises.

Nous ne pouvons écrire ces lignes sans avoir de pensées pour le peuple ukrainien.

Alors que la situation sanitaire s'est considérablement améliorée en Belgique et en Europe, le continent européen vit sa plus grande crise politique et géopolitique depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Nous nous devons d'être aux côtés des Ukrainiens qui vivent, depuis plus de trois mois, sous la menace des armes et des bombes. Cette guerre sur le sol ukrainien nous montre à quel point une démocratie peut être bousculée et notre quotidien arraché de sa stabilité.

Avec l'ensemble des travailleurs, nous sommes solidaires du peuple ukrainien et du peuple russe opposés à cette guerre.

Cette guerre a aussi un impact direct sur nos vies et nos logements avec, entre autres, la montée des prix de l'énergie. Dans ce BinHôme illustré, vous trouverez une série de petits gestes du quotidien pour réduire sa facture énergétique. Mais ceci ne suffit pas. Pour cela, le Gouvernement fédéral et le Gouvernement bruxellois travaillent sur des politiques ciblées pour diminuer cette augmentation qui pèse sur les finances des familles et de nos locataires sociaux. Au sein de BinHôme, avec l'ensemble des départements, nous travaillons également sur des projets qui permettront de réduire à long terme ces dépenses énergétiques.

Bonne lecture à tous,

*Met dit nummer van BinHôme illustré zetten we enkele uiterst interessante projecten voor ons bedrijf en haar huurders in de schijnwerpers : de verkiezing van de Adviesraad van huurders (Cocolo), het groepshuisvestingsproject voor senioren in Flagey, de opening van een medisch centrum in Homborch of nog de collectieve moestuinen en hun maatschappelijke impact.*

*Dit nummer zet ook de heer Raymond Liénard in het zonnetje, onze negentigjarige huurder die al zestig jaar een woning bij BinHôme huurt. U zult zijn smakelijke interview en zijn Ukkelse anekdotes met plezier lezen.*

*We kunnen deze niet schrijven zonder te denken aan het Oekraïense volk.*

*Terwijl de gezondheidssituatie in België en Europa aanzienlijk is verbeterd, beleeft het Europese continent de grootste politieke en geopolitieke crisis sinds het einde van de Tweede Wereldoorlog. We moeten de Oekraïners die al meer dan drie maanden onder de dreiging van wapens en bommen leven steunen. Deze oorlog op Oekraïense bodem laat ons zien in hoeverre een democratie door elkaar geschud kan worden en ons dagelijks leven uit haar stabiliteit kan worden gerukt.*

*We zijn samen met alle werknemers solidair met het Oekraïense volk en met het Russische volk dat tegen deze oorlog is.*

*Deze oorlog heeft ook een directe impact op ons leven en onze woningen met onder meer de stijging van de energieprijzen. Deze BinHôme illustré vermeldt een reeks kleine dagelijkse acties waarmee u uw energierekening kunt verlagen. Maar dat is niet genoeg. De federale overheid en de Brusselse regering werken aan een gericht beleid om deze stijging die op de financiën van gezinnen en onze sociale huurders drukt, terug te drijven. Ook binnen BinHôme werken we met alle departementen aan projecten die deze energiekosten op de lange termijn verlagen.*

*We wensen jullie veel leesplezier,*

Simon COLLIGNON  
Président / Voorzitter

Bernard RICHELLE  
Vice-Président / Vicevoorzitter

**NOUS RENCONTRER**

Permanences au siège social de BinHôme  
rue Emile Claus 63 – 2<sup>ème</sup> étage, 1180 Uccle  
(quartier Bascule)

*Nos guichets sont ouverts au public*

- Le lundi : de 13h30 à 16h
- Le mardi : de 13h30 à 16h
- Le jeudi : de 9h à 11h30

Permanences décentralisées

rue Jean Ballegeer 69/28, 1180 Uccle

*Nos guichets sont ouverts au public*

- Uniquement le lundi de 13h30 à 16h

**NOUS CONTACTER**

Numéro général : T. 02/486.69.00

Permanence pour tous les services

- Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 9h à 11h30
- Jeudi : 13h30 à 16h

**NOUS ECRIRE**

BinHôme SC

rue Emile Claus 63 – 2<sup>ème</sup> étage 1180 Bruxelles

Adresse électronique : [info@binhome.brussels](mailto:info@binhome.brussels)

**NOUS CONSULTER**

Site Internet : [www.binhome.brussels](http://www.binhome.brussels)

**NUMÉROS D'URGENCE**

Numéro d'urgence européen : 112

Police secours : 101

Pompiers-Ambulance : 100

Croix rouge : 105

Child Focus : 116 000

Centre antipoison : 070/245 245

Centre des grands brûlés : 02/268 62 00

Odeur de gaz (Sibelga) : 0800/19 400

Electricité (Sibelga) : 02/274 40 66

SOS Médecins : 02/513 02 02

Pharmaciens de garde entre 22h et 9h : 0903/99 000

Numéro général de la commune d'Ixelles : 02/515 61 11

Numéro général de la commune d'Uccle : 02/348 65 11

Bruxelles-Propreté : 0800/85 150

## LOGEMENT

# UN PROJET D'HABITAT GROUPÉ POUR SENIORS SORT DE TERRE À FLAGEY

C'est inédit pour BinHôme. Pour la première fois, la société immobilière de service public propose à ses locataires sociaux un nouveau type de logement : l'habitat groupé pour seniors. En 2023, le projet « Cygnes » accueillera ses premiers résidents dans le célèbre quartier Flagey, à Ixelles. Tout un programme !

Les réalités socio-économiques et la crise du logement toujours bien présente dans la capitale poussent de plus en plus de Bruxellois à repenser leur mode de vie. Parmi les nouvelles habitudes, le cohabitat ou habitat groupé. Entendez un lieu de vie où résident plusieurs ménages disposant d'espaces privatifs et collectifs.

Caractérisé par la volonté de vivre de manière collective, ce type de cohabitation poursuit plusieurs objectifs : favoriser la convivialité, renforcer la cohésion sociale, diminuer l'empreinte écologique ou encore mutualiser les ressources. Et en ligne de mire, l'épanouissement social et individuel.

## 8 studios de 40 mètres carrés

Surfant sur cette dynamique, BinHôme disposera, en 2023, de son premier habitat groupé. Baptisé « Cygnes », du nom de la rue amenant à la célèbre place Flagey, à Ixelles, le projet est destiné aux locataires sociaux de 55 ans et plus vivant seuls ou en couple.

« La création de cet habitat partagé vise l'auto-nomisation des personnes âgées en milieu urbain et favorise une dynamique participative de celles-ci au sein de l'espace de vie communautaire », explique Isabelle Gelas, responsable du service Locatif.

« Concrètement », poursuit-elle, « le projet comprend huit logements de type studio d'environ 40 mètres carrés adaptés au public senior. Chaque studio est composé d'un coin à dormir, d'un espace salon, d'une kitchenette et d'une salle de bain privative ».

L'espace de vie communautaire, quant à lui, comprend un grand salon, une salle à manger, une cuisine équipée sur une surface de 115 mètres carrés ainsi qu'une buanderie commune et une chambre d'amis à disposition des occupants de l'habitat communautaire.

Les premières esquisses du projet.



Par ailleurs, le site, installé au cœur du quartier Flagey, propose toutes sortes de facilités : espace vert en intérieur d'îlot, transports en commun, magasins de proximité, lieux culturels etc. Coût total pour le locataire : environ 555,75 euros par mois. Une somme qui comprend le loyer ainsi que les charges individuelles, de l'immeuble et des espaces communs.

## Jardin collectif et kindercafé

Le projet comporte aussi un jardin collectif agrémenté d'espèces d'arbustes et de fleurs qui donneront à cet écrin de verdure une variété d'ambiances au fil des saisons. Au programme, également : du mobilier en libre disposition, une table à eau, des aménagements adaptés à la petite enfance et aux personnes seniors ainsi que des éléments ludiques. Bref, il s'agira autant d'un espace de convivialité que d'un endroit calme et frais.

Enfin, au cœur de ce parc, dans l'annexe rénovée, se situera un café inclusif où les jeunes parents seront les bienvenus. Cet espace polyvalent comprendra un rangement à poussettes, une cuisine centrale ouverte où seront servis des encas à prix modestes ainsi qu'un nouveau pavillon vitré, ouvert sur le jardin.

Actuellement en construction, le projet Cygnes accueillera ses locataires durant le premier semestre 2023. •

## BÉNÉFICIER D'UN LOGEMENT SOCIAL DANS UN HABITAT PARTAGÉ, ÇA VOUS INTÉRESSE ?

Vous avez 55 ans ou plus, vous vivez seul(e) ou en couple et vous avez envie de vivre une expérience enrichissante, de déménager vers un studio adapté à votre composition de ménage, de créer du lien, de sortir de l'isolement ou de rompre avec la solitude ? Et tout cela en continuant à vivre dans un logement social de BinHôme ? Alors, le projet d'habitat communautaire pour seniors situé rue des Cygnes, à Ixelles, au cœur du quartier Flagey, est fait pour vous.

**Vous désirez en savoir plus ?** Nous vous invitons à participer à une séance d'information. Elle aura lieu le mercredi 29 juin, à 18 heures, au siège de BinHôme, soit au numéro 63 de la rue Emile Claus, à Uccle.



Vous pouvez prendre contact avec le service Locatif de BinHôme via le numéro de téléphone 02/486.69.00 ou en envoyant un courriel à l'adresse électronique [locainfo@binhome.brussels](mailto:locainfo@binhome.brussels).

# NOS CONSEILS POUR RÉDUIRE VOTRE FACTURE ÉNERGÉTIQUE

Réduire votre facture énergétique, ça vous intéresse ? Afin de contrer la hausse des prix, la Société du Logement de Bruxelles-Capitale (SLRB) et BinHôme vous proposent quelques bons gestes à adopter en matière d'électricité et de chauffage.

Comme vous avez pu le constater, ces derniers mois, les prix de l'énergie ont atteint des montants astronomiques. Une augmentation à mettre en corrélation avec plusieurs facteurs. Parmi eux, le rebond de l'activité économique mondiale mise à mal par la pandémie de Covid-19. Cette

hausse concerne aussi bien le gaz que l'électricité. Et, malheureusement, il est impossible de savoir actuellement jusqu'où s'élèveront les tarifs et quand ils baisseront. Toutefois, à défaut de contrôler les prix de l'énergie, tout un chacun peut agir directement sur sa facture en contrôlant sa consommation. Nous

vous partageons dans ce dossier quelques trucs et astuces qui permettent d'alléger la note. En effet, en tant que locataire, vous pouvez économiser grâce à quelques gestes simples. Tour d'horizon des bonnes habitudes à prendre pour redonner le sourire à votre portefeuille. •

Dépoussiérez les radiateurs avant l'hiver et limitez l'utilisation des chauffages d'appoint qui consomment énormément d'électricité.

Optimisez l'efficacité des radiateurs en ne plaçant aucun meuble devant.

La nuit ou en cas d'absence, réduisez la température à 16 degrés. Les chambres peuvent être plus fraîches et la salle de bain à plus ou moins 24 degrés quand vous l'utilisez.

La température idéale en journée est d'environ 20 degrés dans les pièces à vivre. Par ailleurs, il est recommandé d'aérer, si possible, deux fois dix minutes maximums par jour, en coupant le chauffage, pour faire circuler l'air dans les lieux de séjour (sauf pour les logements passifs).

Des tentures épaisses permettent de diminuer les pertes de chaleur. Cependant, veillez bien à ne pas couvrir les radiateurs, car cela empêcherait la chaleur de se répartir correctement dans la pièce.

Équipez-vous d'appareils électriques peu énergivores (classe B/A) et utilisez-les de façon optimale.

Parmi les bons réflexes à avoir, il convient d'éteindre la lumière à chaque fois que l'on quitte une pièce.

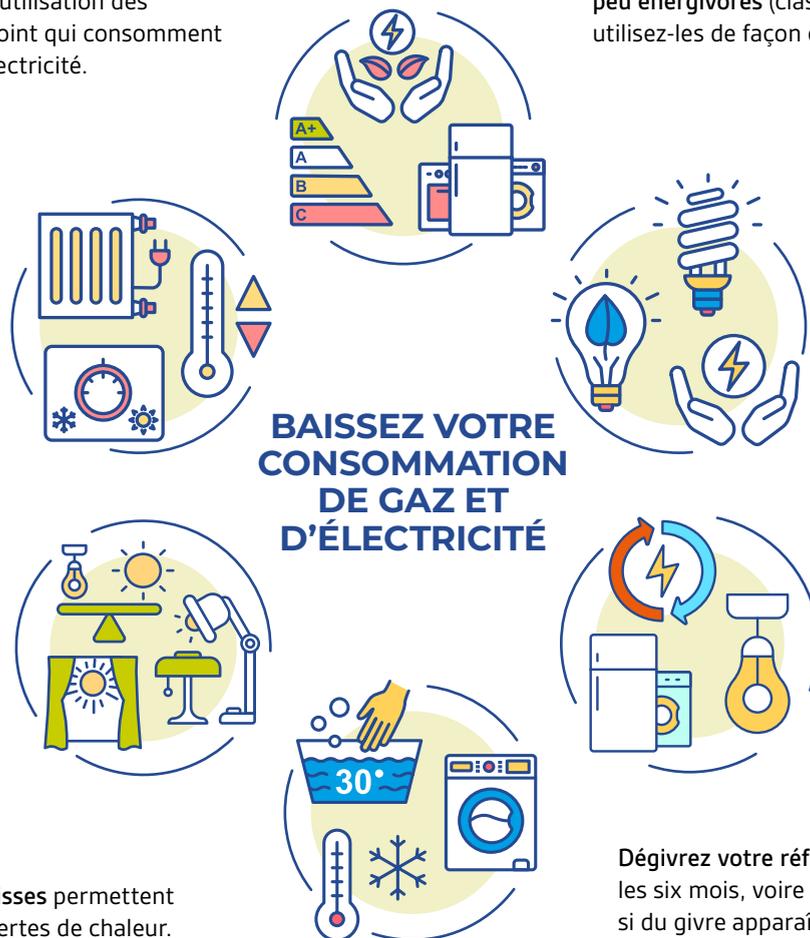
Optez pour des ampoules basse consommation (LED) quand vous les remplacez. Et quand vous le pouvez, profitez un maximum de la lumière du jour, elle est gratuite !

Privilégiez la casserole avec le couvercle plutôt que le four qui consomme davantage.

Ne placez pas des plats chauds dans votre frigo pour éviter toute surconsommation. Si vous êtes seul, ne prenez pas un frigo trop grand.

Dégivrez votre réfrigérateur tous les six mois, voire même plus tôt si du givre apparaît dans le fond.

Programmez la machine à laver à 30°, sur le mode « éco », pour les couleurs et pour le blanc.



Contrôler le chauffage permet également de réduire votre facture. Par exemple, un degré en moins représente 7% d'énergie économisés par an. Faites le test : passez de 20 à 19 degrés et habillez-vous en conséquence en enfilant par exemple un pull plus chaud. C'est tout bénéfique !



### APPAREILS EN VEILLE : ÉVITEZ LES CONSOUMATIONS INUTILES!

Certains appareils consomment de l'énergie même quand ils sont en veille ou éteints. La consommation en veille d'un appareil peut monter jusqu'à 15 euros par an. Afin d'éviter ces consommations inutiles sans avoir à débrancher la prise à chaque fois, placez-les sur une multiprise à interrupteur. Ainsi, vous pourrez d'un seul geste couper les consommations cachées de plusieurs appareils quand vous ne les utilisez pas. Cela ne concerne pas le frigo ou le surgélateur. En répétant ce geste chaque jour, vous économisez plus de 50 euros sur l'année.

### EAU: ÉCONOMISEZ EN ADOPTANT DE BONNES HABITUDES

Préférez une grosse vaisselle plutôt que de multiplier les petites. Utilisez un bac d'eau savonneuse plutôt que de laisser couler l'eau. Ainsi, vous économisez quelques litres.

Évitez de prendre un bain (entre 120 et 150 litres d'eau) et choisissez les douches de courte durée (entre 20 et 60 litres). Coupez l'eau quand vous vous savonnez.

Faites de même lorsque vous vous brossez les dents. Utilisez un gobelet plutôt que de laisser l'eau couler.

Réutilisez l'eau lorsque vous nettoyez vos légumes, par exemple. Lavez-les dans une bassine, vous pourrez ensuite utiliser l'eau pour arroser vos plantes. De même, lorsque vous attendez que votre robinet débite de l'eau chaude, récupérez l'eau froide qui s'écoule avant. Pour votre carafe d'eau, vos plantes ou tout autre usage.

Si vous soupçonnez une fuite d'eau, n'attendez pas et signalez-la à BinHôme via le numéro de téléphone suivant T. 02/486.69.00 car elle pourrait vous coûter cher.

## BINHÔME AMÉLIORE CONTINUUELLEMENT LES PERFORMANCES ÉNERGÉTIQUES DE SON PATRIMOINE

BinHôme n'a pas attendu la hausse des prix de l'énergie pour améliorer les performances énergétiques de son patrimoine immobilier. D'ailleurs, cela fait partie des priorités dans la stratégie menée par le département Gestion Immobilière et Technique. Pour rappel, les politiques régionales en la matière ont pour objectif de réduire considérablement la consommation d'énergie et les émissions de CO<sub>2</sub> des bâtiments bruxellois d'ici 2040. Une gageure à laquelle participe BinHôme en tant que société immobilière de service public. Dotée d'un patrimoine qui comprend des bâtiments particulièrement énergivores, BinHôme a lancé ces dernières années une véritable politique de projets de rénovation énergétique. Objectif : réduire les charges locatives de chauffage et améliorer le confort thermique pour les locataires. Au programme, notamment : modernisation des chaufferies énergivores, remplacement des vannes simples par des vannes thermostatiques, accentuation de la calorifugation des installations de distribution de l'eau chaude. Sans oublier les rénovations de façades des immeubles et maisons unifamiliales dans une vision de performance énergétique et de durabilité.

### Panneaux solaires

En outre, BinHôme entend multiplier l'installation de panneaux solaires sur les toitures de certains bâtiments. « Sur l'ensemble desdits bâtiments, une puissance de production d'énergie verte de 562kWc sera installée. Cela permettra aux locataires d'économiser une dépense d'environ 49.000 €/an et d'éviter des émissions de CO<sub>2</sub> de l'ordre de 227 tonnes/an. Grâce au système de certificat vert et à la revente d'énergie excédentaire, les installations seront rentabilisées en moins de dix ans », annonce Marc Walschot, directeur du département Gestion Immobilière et Technique.

« En 2030, le standard "basse énergie" devrait être atteint sur près de 30% du patrimoine de BinHôme. Le standard "passif" sur 14%. Sur un patrimoine d'environ 3.159 logements, près d'un logement sur deux serait un logement dit HPE (haute performance énergétique) », poursuit-il. A l'horizon 2040, en modernisant les techniques spéciales des immeubles et maisons (remplacement des chaudières existantes par des pompes à chaleur, par exemple, et production d'électricité par des panneaux photovoltaïques, par cogénération ou autres technologies à venir), il serait possible d'atteindre la neutralité climatique pour au moins 1600 logements. Soit plus de 50% du patrimoine. On pourrait aller plus loin en ajoutant les productions en cours de réalisation ou à venir (projets Silence, Vandeuken III-IV, Clos des Mariés, Tilleuls, Merlo). A l'horizon 2050, l'objectif serait d'atteindre 83% de logements HPE (haute performance énergétique). C'est à tout le moins un objectif fixé par BinHôme.



Vers toujours plus d'énergie verte pour le patrimoine de BinHôme.

## ZOOM SUR LES « VOISINS D'ÉNERGIE » DE BOONDAEL

Le projet « Voisins d'Énergie » rassemble les habitants d'un même quartier pour produire et auto-consommer un maximum de leur production d'énergie. Dans le quartier ixellois de Boondael, sous l'impulsion du collectif de citoyens Volta'taqa et avec le soutien de plusieurs partenaires (l'association Energy4commons, l'Université Libre de Bruxelles, la Fédération des Services Sociaux et BinHôme), des ateliers sont organisés sur la thématique de l'énergie. Ceux-ci visent à mettre des outils à disposition des locataires pour mieux comprendre et gérer les consommations d'énergie, mais aussi pour trouver ensemble des solutions afin de lutter contre la précarité énergétique. Objectif : créer une communauté d'énergie (CdE) dans laquelle

l'écoute du citoyen est primordiale afin de soulever ce qu'il aimerait mettre en place au sein de son quartier.

### Intéressé ?

N'hésitez pas à rejoindre la communauté et à partager vos idées. Pour en savoir plus, consultez le site web [voltataqa.be](http://voltataqa.be). Les prochains ateliers auront lieu les mardis 21 juin, 19 juillet et 23 août, de 15 à 17 heures, au Resto-Club de Boondael, sis au numéro 482 de la chaussée de Boondael, à Ixelles. Accueil avec thé, café, biscuits et beaucoup de solidarité et convivialité!



T. 0499/35.07.71  
[info@energy4commons.org](mailto:info@energy4commons.org)

# OUVERTURE D'UNE MAISON MÉDICALE AU HOMBORCH

Ça bouge du côté du Homborch. Depuis la mi-mai, une maison médicale accueille, durant la semaine, les habitants du quartier pour des consultations. Focus sur ce nouvel acteur social ucclois !



Une équipe pluridisciplinaire dispensant des soins de première ligne.

Le lundi 16 mai dernier, la Maison Médicale Homborch Santé (MMSH) a ouvert ses portes en plein cœur du quartier ucclois. Sis au numéro 69 de la rue Jean Ballegeer, ce centre est porté par une équipe pluridisciplinaire dispensant des soins de première ligne. « Depuis plus de quarante ans, les maisons médicales pratiquent une médecine de proximité, préventive et accessible à tous », explique-t-on du côté de l'association. « Elles représentent un mouvement pour une société plus solidaire, plus équitable et socialement juste. »

S'adressant à l'ensemble de la population du quartier, l'équipe se compose concrètement de deux accueillantes et gestionnaires, une kinésithérapeute, une infirmière, une psychologue et deux médecins généralistes. Il est également prévu qu'un travailleur social les rejoigne prochainement pour répondre au mieux aux besoins des riverains. « Notre action vise une approche globale de la santé, considérée dans ses dimensions physiques, psychiques et sociales », ajoute l'ASBL.

Les soins de santé primaires proposés sont :

- Accessibles sur le plan géographique, financier et au niveau des horaires ;
- Continus, assurant un suivi du patient à long terme ;
- Globaux, tenant compte de tous les aspects physiques, psychologiques, sociaux et environnementaux ;
- Intégrés, englobant l'aspect curatif, préventif, palliatif ainsi que la promotion de la santé.

## Solidarité entre bien-portants et malades

Concernant le mode de financement, la maison médicale travaille au forfait. « Dans le cadre d'un contrat signé entre le patient, son organisme assureur (mutuelle) et la maison médicale, l'INAMI, par le biais des mutuelles, paie à la maison médicale, tous les mois et par personne abonnée en ordre de mutuelle, une somme fixe appelée le "forfait". Cette somme est allouée, que les services de la maison médicale soient utilisés ou non. Ainsi, la personne inscrite ne paie plus lors des consultations ou des visites », informe-t-on.

Le forfait couvre les prestations de médecine générale, de soins infirmiers et de kinésithérapie. « L'ensemble des forfaits permet à la maison médicale d'organiser les soins pour tous. Une solidarité se crée ainsi entre bien-portants et malades. »

Ouverte du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 19h, excepté le mardi où la pause de midi s'étend jusqu'à 14h30 et le vendredi où la fermeture a lieu à 18h, la Maison Médicale Homborch Santé est accessible en transports en commun via les lignes de bus de la Stib 37, 43 et 70. Par ailleurs, les visites à domicile sont destinées aux patients ne pouvant pas se déplacer. Si l'état nécessite une visite à domicile, il est conseillé de le signaler avant midi. •

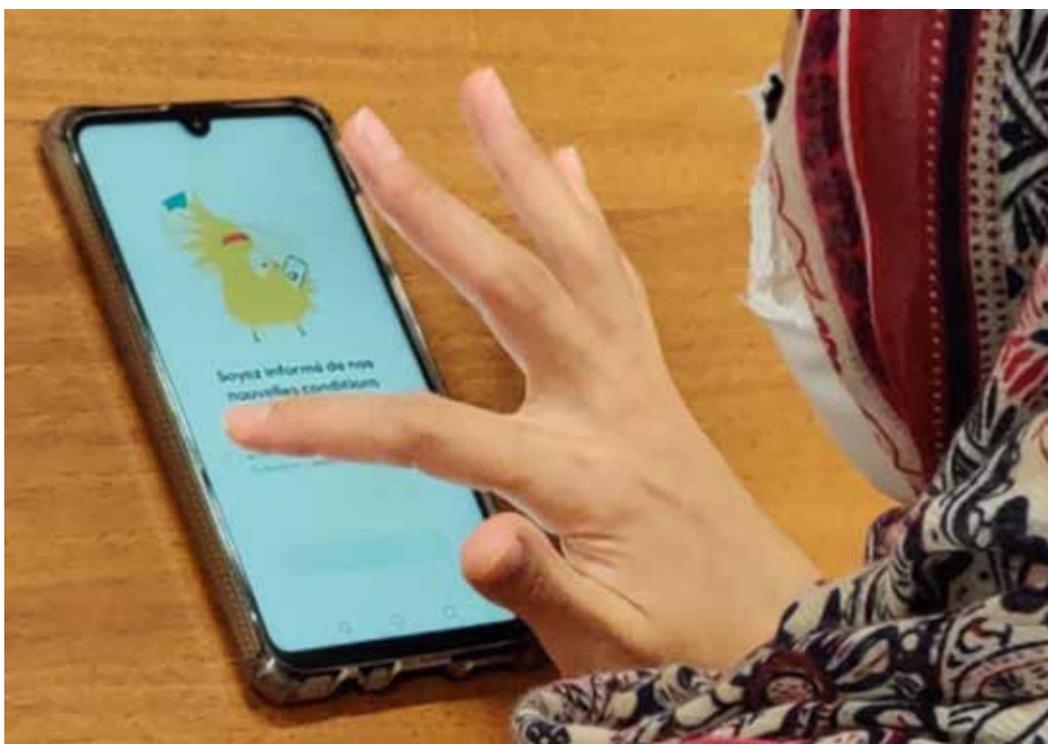


Pour tout renseignement, n'hésitez pas à envoyer un courriel à l'adresse électronique [info@mmhs.be](mailto:info@mmhs.be) ou à prendre contact par téléphone via le numéro suivant : T.02/446.17.40.

## TECHNOLOGIE

# APPINEST, L'APPLI QUI FACILITE LA VIE DES LOCATAIRES SOCIAUX

Coup de projecteur sur Appinest.brussels, l'application mobile développée par la Société du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale (SLRB), en collaboration avec BinHôte et les autres sociétés immobilières de service public. Un nouvel outil qui simplifie la vie des locataires sociaux. Vous pouvez gérer votre logement plus facilement, 24h/24 et d'où vous le voulez. Zoom !



Une application personnelle et sécurisée.

Appinest? Késako? En substance, c'est une application mobile totalement gratuite visant à simplifier la vie des habitants des logements sociaux de la capitale. Développée et lancée par la Société du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale (SLRB), en collaboration avec les sociétés immobilières de service public, cette app dispose de plusieurs fonctionnalités.

Personnel, sécurisé et accessible 24h/24, ce programme permet notamment aux locataires de soumettre une demande d'intervention technique et de la suivre, de consulter leur solde dû, mais également leurs données personnelles et ainsi signaler des changements. Par ailleurs, BinHôte et la SLRB peuvent également diffuser des informations, comme des actualités, via ce canal.

En d'autres termes, Appinest permet aux habitants d'être acteurs de leur situation. « *En effet* », lance-t-on du côté de l'institution régionale, « *cette application facilite les interactions entre les locataires et leur société de logement (SISP) et favorise la transparence de l'information en permettant aux habitants de suivre l'évolution de certaines de leurs demandes. Cet outil n'est pas obligatoire, c'est une option en plus, un complément pour les locataires afin qu'ils puissent agir depuis chez eux à tout moment* ».

## Pas de smartphone ? Utilisez la borne !

Lancé en ce début d'année auprès des locataires de BinHôte, Appinest est uniquement disponible sur smartphone. Si vous n'en avez pas, vous pouvez



## L'APPLICATION APPINEST DÉJÀ RÉCOMPENSÉE !

En octobre dernier avait lieu la cérémonie de remise des MIXX Awards, à Tour & Taxis. Une réception qui récompense les meilleures propositions digitales de l'année. Lors de cet événement professionnel, Appinest.brussels a remporté le bronze dans la catégorie « Best User Experience ». L'application s'est distinguée pour son design, pour les solutions répondant aux besoins des utilisateurs, à savoir les locataires sociaux, ainsi que pour son expérience utilisateur. Bravo aux équipes qui ont participé à l'élaboration de ce beau projet !

utiliser l'application via une borne spécifique située à l'entrée du siège social de BinHôte, au numéro 63 de la rue Emile Claus, à Uccle.

## Comment télécharger Appinest.brussels ?

Concrètement, Appinest est disponible sur les principaux magasins d'applications en ligne : l'App Store pour les iPhones, et le Play Store pour les téléphones Android. Une fois l'appli installée, pour se connecter, vous devez être en possession d'un compte électronique Itsme, le programme qui permet de sécuriser votre identité numérique. Là aussi, vous pouvez le télécharger en vous rendant directement sur les boutiques numériques susmentionnées.

Enfin, si vous rencontrez des problèmes lors de votre première connexion ou si vous avez des soucis avec l'application, vous pouvez prendre contact avec le centre d'assistance IRISline au numéro de téléphone 02/801.00.00 ou envoyer un courriel à l'adresse électronique [irisline@cirb.brussels](mailto:irisline@cirb.brussels).

Vous l'aurez compris, avec ce nouvel outil digital, le secteur du logement social tient à développer un service encore plus orienté vers les locataires sociaux, mais poursuit également l'objectif de diminuer la fracture numérique au sein des ménages. •

# RAYMOND, 97 ANS, MÉMOIRE VIVANTE DU QUARTIER TILLEUL

Cette année, le quartier formé par les avenues des Sophoras et des Alisiers, sis aux confins de la commune d'Uccle, à la lisière de la flamande Linkebeek, célèbre ses soixante années d'existence. Un faubourg au charme suranné et bucolique raconté par un de ses premiers locataires sociaux, le nonagénaire Raymond Liénard. Rencontre.

« Arrêtez-vous et regardez au-dessus de votre tête! ». C'est avec un sourire large jusqu'aux oreilles et des étoiles plein les yeux que Raymond Liénard nous accueille devant l'allée menant à son jardin joliment fleuri. « C'est une vigne que j'ai plantée il y a plus de quarante ans », se remémore ce Quaregnonais d'origine qui affiche les 97 printemps au compteur de la vie. « Quand le temps n'est pas capricieux, elle peut me donner jusqu'à dix kilos de raisins noirs sucrés et juteux. Rendez-vous compte », s'exclame-t-il à haute voix.

Confortablement installé dans son petit écrin de verdure, à l'ombre d'un pommier, cet ancien instituteur nous raconte la création de tout un quartier, celui que les habitants nomment « Le Tilleul ». Ce faubourg, sis à deux pas de la gare de Linkebeek, fête cette année ses soixante ans d'existence. Et qui mieux que le dernier des premiers locataires sociaux installés dans l'avenue des Sophoras pour regarder dans le rétroviseur et nous conter un brin d'histoire uccloise. « Avant », se lance-t-il d'emblée en partant dans ses souvenirs, « c'étaient des terrains laissés en jachère, parsemés de genêts et d'herbes. En tram depuis le centre-ville, j'y emmenais d'ailleurs mes élèves. Ils adoraient s'amuser et s'inventer des histoires lors de nos excursions à la campagne ».



Raymond Liénard, le dernier des premiers locataires sociaux installés dans l'avenue des Sophoras.

## Du Cameroun à Uccle

A l'aube des golden sixties, la Société Uccloise du Logement (SUL) décida d'entamer une vaste campagne de construction dans le sud de la commune. « C'était le temps du retour au pays pour de nombreuses familles belges expulsées du Congo. Pour ma part, je suis revenu du Cameroun où j'ai enseigné dans un collège protestant. Si je suis rentré au royaume, ce n'est pas parce que je n'étais plus le bienvenu, mais parce que ma femme ne supportait plus le climat et mon jeune fils la Nivaquine, qu'il fallait prendre matin, midi et soir. »

La priorité pour cette tribu alors composée de quatre enfants : trouver rapidement un logement. « Je me suis enregistré à la SUL pour bénéficier d'une habitation sociale, mais on m'a expliqué que

je n'avais aucune chance, car il y avait déjà 2.000 inscriptions avant moi. Et pourtant, parce que nous venions d'Afrique et que nous étions une famille nombreuse, notre candidature a été retenue. Nous avions alors la chance de pouvoir nous installer dans une maison neuve avec les commodités de la vie moderne comme une salle de bain et des toilettes. Précisons que c'était encore l'époque des WC installés à l'extérieur et des citernes à vider. Je suis très reconnaissant de ce qui m'a été proposé. Je remercie le ciel pour cette opportunité. Vraiment », insiste-t-il.

D'autant plus que Raymond a pu choisir son futur logis dans ce qui allait devenir un tout nouveau quartier de 85 habitations neuves construites dans un clos formé par les avenues des Sophoras et des Alisiers, du nom des arbres



L'ex-instituteur nous ouvre son album de photos pour raconter le quartier.

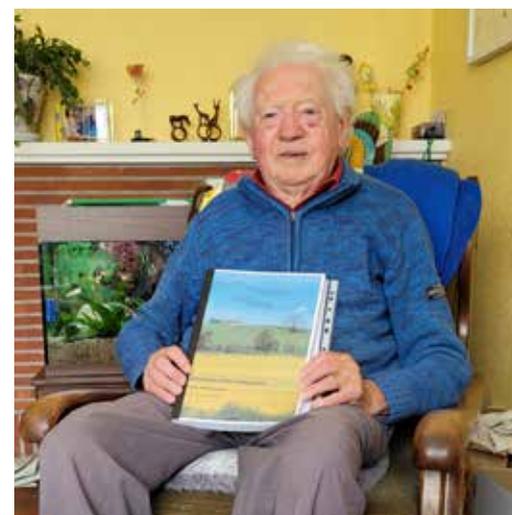
plantés à cet endroit. Un signe pour celui qui a toujours eu la main verte. « J'ai demandé à pouvoir louer cette maison trois façades, située en face du chemin de fer, car j'ai toujours été bercé par le son des locomotives à vapeur. Et elle était orientée plein sud! Parfait pour ma future vigne », sourit le locataire qui voit les années passer et les mentalités changer.

### Un havre de paix

« Contrairement à aujourd'hui, où plus personne n'ose sortir et voisiner, à l'époque, il régnait une belle atmosphère conviviale dans le quartier. On discutait, on s'entraidait. Il faut dire qu'il n'y avait que des familles nombreuses et que les enfants ont cette aptitude à briser la glace facilement. Ils fréquentaient tous les mêmes écoles et étaient

donc des camarades de classe. C'est grâce à eux que les adultes faisaient connaissance et qu'on retenait les noms des voisins. Aujourd'hui, les personnes de ma génération ont disparu. Et de nos jours, malheureusement, il n'y a plus d'échange, plus de "bonjour" spontané ou de "merci" pour les petites attentions », regrette-t-il.

Au crépuscule de sa vie, Raymond n'a qu'un souhait pour l'avenir de son quartier : que ce « village dans la ville » reste un havre de paix grâce à la mobilisation de ses habitants. « J'espère de tout cœur que les futures générations, conscientes de la chance d'habiter un tel environnement, mettront tout en œuvre pour sauvegarder la qualité de vie », dit-il songeur en regardant sa vigne. « Vous ai-je raconté que je fabrique mon propre jus de raisin que je stérilise moi-même ? » •



## HISTOIRE, MÉMOIRE ET TRANSMISSION

Un siècle ! Affichant presque les cent ans d'existence, Raymond Liénard a vécu mille et une vies. Soit autant d'anecdotes à raconter à ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants. Doté d'une mémoire d'éléphant et motivé par l'intérêt porté par les membres de sa famille, l'Uc clois a pris sa plus belle plume et a modestement couché sur papier les événements qui ont parsemé sa vie. « Voilà », montre-t-il fièrement. « Ce sont mes mémoires », rigole le nonagénaire. « Plus sérieusement, c'est un livre que j'ai commencé à écrire en 1994. Il relate ma vie. Tout simplement. J'y ai mis du cœur, vous savez. Voyez, il fait plus de 500 pages ! ».

Un ouvrage destiné uniquement à ses proches. « Il n'a pas vocation à être édité. C'est pour ma famille ». Une jolie manière de transmettre son histoire personnelle et de laisser une trace de son passage sur Terre. « Pour le rédiger, je me suis notamment replongé dans mon journal intime que j'ai commencé à tenir un mois avant la Seconde Guerre mondiale. Parfois, je n'avais rien à dire et j'écrivais quelque chose comme "Rien à déclarer. C'est moche. Il pleut". Parfois, j'y mettais mes états d'âme ». Un carnet qui a permis à Raymond de se remémorer la réalité de l'époque.

### Quand les alouettes tireliraient

Aujourd'hui terminé, son livre possède désormais un titre : « Quand les alouettes tireliraient – Chronique d'un Grand-père ». Mais pourquoi ce titre ? « Il me ramène au temps heureux de mon enfance. Comme j'ai grandi en pleine nature, j'ai appris à connaître tous les oiseaux de nos régions. L'alouette m'a beaucoup frappé par sa façon de monter très haut dans le ciel, vers le soleil, d'y battre des ailes en chantant, en tirelirant, un cri bien particulier, et puis descendre, ou plutôt plonger vers le sol, en quelques secondes. Cet oiseau est à la fois du ciel et de la terre. Tout un symbole ! ».

# FAITES UNE PAUSE AU POTAGER AKAR-HAUT-VA

Pleins feux sur le potager Akar-Haut-Va, à Ixelles, situé dans le quartier homonyme. Une chouette initiative mise en place par le Collectif Tilleuls en Fleurs, un groupe d'habitants dynamiques.



Le potager collectif, le lieu idéal pour voisiner.

Depuis une dizaine d'années, on voit apparaître divers potagers collectifs aux quatre coins de la Région bruxelloise. Les territoires d'Ixelles et Uccle ne dérogent pas à la règle, comme en témoignent les initiatives citoyennes mises en place du côté des quartiers Akarova et Melkriek.

Après un premier projet d'embellissement du quartier Akarova, les membres du Collectif Tilleuls en Fleurs souhaitaient réaliser un potager accessible aux personnes à mobilité réduite ainsi qu'aux habitants souffrant de maux de dos. C'est ainsi qu'est né le potager Akar-Haut-Va (AHV), sis le long de la rue du même nom. Une action financée grâce à l'aide d'une subvention régionale : l'appel à projets « Inspirons le quartier » lancé par Bruxelles environnement.

## Eveil à la nature et à la créativité

Au programme : rencontres en toute simplicité, pauses gourmandes, conversations passionnées... Autrement dit, le lieu idéal pour voisiner, créer du lien et partager des expériences et autres

anecdotes de quartier. « La mise en place du projet a également débouché sur divers ateliers : menuiserie, petites constructions, élagage ou encore nettoyage de trois parcelles », expliquent de concert Ghislaine et Véronique, deux membres actifs du collectif.

« Le site est accessible aux locataires pour qu'ils puissent se relaxer, donner leurs idées, partager le travail de semis, d'entretiens, de plantations et de récoltes », poursuivent-elles. Et il paraît que la pause sous le grand saule vaut le détour.

Autant un bel écrin de verdure qu'un véritable havre de paix, le potager Akar-Haut-Va « permet aussi de faire des repas en groupe autour de tisanes succulentes et de partager des recettes savoureuses. Les activités de plantations, d'entretien des vignes et des arbustes fruitiers vous tendent les bras ». Bref, le potager AHV est un réel éveil à la nature et à la créativité.

Envie de rejoindre le groupe ou de passer un moment agréable dans le potager ? Contactez Ghislaine au numéro de téléphone 0473/42.49.14 ou Véronique au 0495/78.58.09. •



## MELKRIEK: TOUS AUX PETITS-DÉJEUNERS DU POTAGER ELEMEN-TERRE!

Depuis dix ans, à la demande du Comité de quartier, BinHôme met une parcelle à disposition des habitants pour cultiver fruits, légumes, plantes aromatiques et autres coins de biodiversité. Un beau projet qui dispose même d'une petite mare, « haut lieu de résidence pour nos amies les grenouilles », d'après les habitués. L'objectif d'une telle initiative ? Se retrouver en toute convivialité entre voisins, apprendre des un-e-s des autres les techniques de l'art potager, mais aussi partager les récoltes et surtout tisser des liens de proximité. Si vous désirez découvrir le projet, ou tout simplement prendre un petit-déjeuner au soleil, vous êtes chaleureusement invités aux petits-déjeuners qui s'y tiendront les samedis 2 juillet et 6 août, à 10 heures, au numéro 71b de la rue du Melkriek, à Uccle. A bon entendeur...



Laura Vaillant, travailleuse sociale  
BinHôme : 0490 67 28 99  
Marie Malengreaux, habitante et  
jardinière : 0488 36 62 77

## EN ROUTE VERS LES ÉLECTIONS COCOLO!

Bonne nouvelle pour les locataires ! Une dizaine de personnes se sont portées candidat.e-s pour devenir représentant.e-s CoCoLo et faire entendre la voix des habitants de BinHôme.

BinHôme disposera peut-être d'un Conseil Consultatif des Locataires (CoCoLo) dans les prochains mois. En tout cas, c'est bien parti ! Une dizaine de personnes ont rempli un dossier de candidature pour devenir les représentant.e.s des habitants de votre société de logement.

A ce propos, leurs portraits paraîtront dans le prochain numéro du BinHôme Illustré. Vous découvrirez ainsi qui ils ou elles sont et quelles sont les thématiques qui leur tiennent à cœur : rénovation, construction, calcul des charges, etc.

Pour rappel, les élus auront pour mission d'émettre des avis sur les sujets discutés par le conseil d'administration de BinHôme et d'en faire part aux locataires via, au moins, quatre réunions annuelles. Ils pourront également organiser ou

collaborer à des activités : brocantes, festivités de fin d'année, fête des voisins, etc.

Vous pouvez d'ores et déjà noter dans votre agenda qu'en tant que locataire BinHôme, âgé-e de plus de seize ans, vous serez amené-e à voter pour les candidat.e-s de votre choix le samedi 17 septembre prochain (vote par procuration possible). Une convocation sera envoyée dans votre boîte aux lettres avec les heures et le lieu pour voter. •

## AGENDA DES LOISIRS



## FAITES LE PLEIN D'ACTIVITÉS À IXELLES

La commune d'Ixelles pense à tous les Bruxellois qui passent leurs vacances dans la capitale. En collaboration avec les opérateurs culturels locaux, l'administration lance un vaste programme estival de loisirs en tous genres. Son nom : « Staycation XL ». Autrement dit, les vacances à la maison avec une myriade d'activités culturelles pour petits et grands tout au long de l'été. Au menu : spectacles, expositions, concerts, sauna, clowns, cuisine, ateliers créatifs... et encore plein d'autres surprises qui vous attendent au coin de la rue. Pour tout savoir concernant les dates, les lieux et les modalités pratiques, rendez-vous sur le site Internet : [www.culture.ixelles.be/fr/staycationxl](http://www.culture.ixelles.be/fr/staycationxl) (T. 02/515.64.63)

## PASSEZ UNE NUIT INSOLITE DANS LE PARC DE WOLVENDAEL

Envie de vivre une soirée surprenante? Participez à l'événement festif « La Nuit au Wolvendael » organisé par la commune d'Uccle. Les oiseaux de nuit et autres noctambules sont attendus les **samedi 27 (dès 16 heures) et dimanche 28 août prochains** pour goûter à la vie nocturne dans l'un des plus beaux espaces verts bruxellois. Au programme, une kyrielle d'activités gratuites pour toute la famille avec notamment des animations théâtrales et musicales, de la danse, des séances de contes, des ateliers créatifs, guinguette etc. Et pour ceux qui souhaitent prolonger l'expérience jusqu'au bout, sachez que vous pouvez dormir à la belle étoile et planter votre tente dans le parc qui prendra alors l'allure d'un camping. Par ici pour tout savoir sur l'événement : [www.nuitwolvendaelnacht.com](http://www.nuitwolvendaelnacht.com) (T. 02/605.15.30)

## CET ÉTÉ, LES LIVRES SONT DE SORTIE DANS LES PARCS

L'opération « Lire dans les parcs » est de retour durant cette saison estivale. Le concept est simple : plutôt que d'amener les enfants vers les bibliothèques, les bibliothèques viennent à eux. Ainsi, des livres de tout genre se retrouvent, l'histoire d'une après-midi, dans les parcs des dix-neuf communes de la Région bruxelloise. Objectif : offrir, en juillet et en août, des moments de plaisir aux enfants en découvrant des ouvrages variés. « A des dates et des lieux précis, des animateurs se rendent vers un endroit déterminé d'un parc et/ou lieu public où habituellement des enfants jouent (par exemple la plaine de jeux ou le bac à sable) et, munis d'une caisse ou d'un sac de livres, ils proposeront aux enfants de lire le(s) livre(s) de leur choix », expliquent les organisateurs. « Chaque lieu est parrainé par une bibliothèque publique afin d'inviter les enfants à la fréquenter en dehors des séances d'animation dans les parcs ». Et c'est totalement gratuit!

- A Uccle, rendez-vous tous les jeudis de 15 à 17h, sur la place du Chat Botté, et tous les mardis de 15 à 17h, au parc du Wolvendael.
- A Ixelles, les enfants sont attendus tous les mercredis de 15 à 17h, au parc du Viaduc, et tous les mardis de 15 à 17h, au Jardin Akarova.

Pour connaître tous les lieux précis et les horaires, consultez le site web [www.cljbxl.be](http://www.cljbxl.be) (T. 02/428.74.48)

## JUN, JUILLET &amp; AOÛT

Ateliers de confection de costumes 1900, ouvert à tous (et gratuit) sont prévus pour préparer la kermesse de Boondaal du 11/9 (Ixelles) (0487 27 85 85). Tous les mercredis, 14h30 à 16h30, rue Akarova 21 (Ixelles)

## JUILLET

Ven. 01/07 de 16h à 19h : Garden Party des Tilleuls. Chacun apporte un petit quelque chose à grignoter et/ou à boire, chaussée de Boitsfort 46 (Ixelles)

Ven. 01/07 à 22h : Zomer Quartiers d'été. Cinéma en plein air au Melkriek (film familial), rue Georges Ugeux (Uccle)

Sam. 02/07 de 10h à 12h : Petit-déjeuner musical au potager Elementerre, rue du Melkriek 71b (Uccle)

Sam. 02/07 de 13h à 18h : Fête de quartier de l'Aulne, square Albert Verhaeren (Ixelles)

Mer. 06/07 à 22h : Zomer Quartier d'été. Cinéma en plein air au Homborch (film familial), Plaine Jean Ballegeer (Uccle)

Jeu. 07/07 dès 17h : Zomer Quartier d'été. Spectacles de rue au Merlo (Uccle)

Ven. 08/07 à 22h : Bruxelles fait son cinéma. Cinéma en plein air (film : Madres Paralelas de P. Almodovar, Parc du Wolvendael (Uccle) (Théâtre de Verdure)

Du 15/07 au 15/08 : Activités jeunes (8-12, 12-15 et 16-25 ans) avec les éducateurs de la Commune d'Uccle. Melkriek & Homborch tir à l'arc, boxe, visite à la ferme, kayak, etc. Programme et informations : 0496 26 95 35 ou par mail [wbfoul@uccle.brussels](mailto:wbfoul@uccle.brussels)

Dim. 31/07 à 11h30 et à 17h : Musiques au Parc. Parc de Wolvendael (Uccle)

## AOÛT

Sam. 06/08 de 10h à 12h : Petit-déjeuner musical au potager Elementerre, rue du Melkriek 71b (Uccle)

Sam. 13/08 dès 11h30 : Zomer Quartier d'été. Carrousel Bébé, parc de Wolvendael (Uccle)

Mer. 17/08 dès 18h : Barbecue & spectacle, place du Chat Botté (Uccle)

Ven. 19/08 dès 18h : Zomer Quartier d'été à Messidor. Open podium, concert, cinéma, plaine d'Anjou (Uccle)

Dim. 21/08 à 11h30 et à 17h : Musiques au Parc, parc de Wolvendael (Uccle)

Mer. 24/08 dès 18h : Zomer Quartier d'été au Merlo. Couscous, concert et cinéma en plein air (Uccle)

Sam 27 - Di 28/08 de 16h à 10h : La Nuit au Wolvendael (théâtre, danse, contes, camping sur place...) - Parc du Wolvendael (Uccle)



Vous pouvez contacter les travailleurs sociaux collectifs : Abdenour Djini (0490/47.72.76) et Laura Vaillant (0490/67.28.99).

# CONCOURS PHOTO MON QUARTIER SOUS LE SOLEIL

Pour son numéro estival, votre journal préféré lance un grand concours photographique.

La rédaction vous invite à vous balader dans votre quartier et à shooter les plus beaux endroits. Une manière originale de découvrir votre regard sur les coins que vous fréquentez au quotidien. Que votre ambition soit esthétique, poétique ou même insolite, n'hésitez pas à immortaliser l'instant en laissant libre cours à votre talent de photographe! Concrètement, un jury composé de trois personnes issues des membres du personnel de BinHôme sélectionnera les meilleures photos dans chaque tranche d'âge:

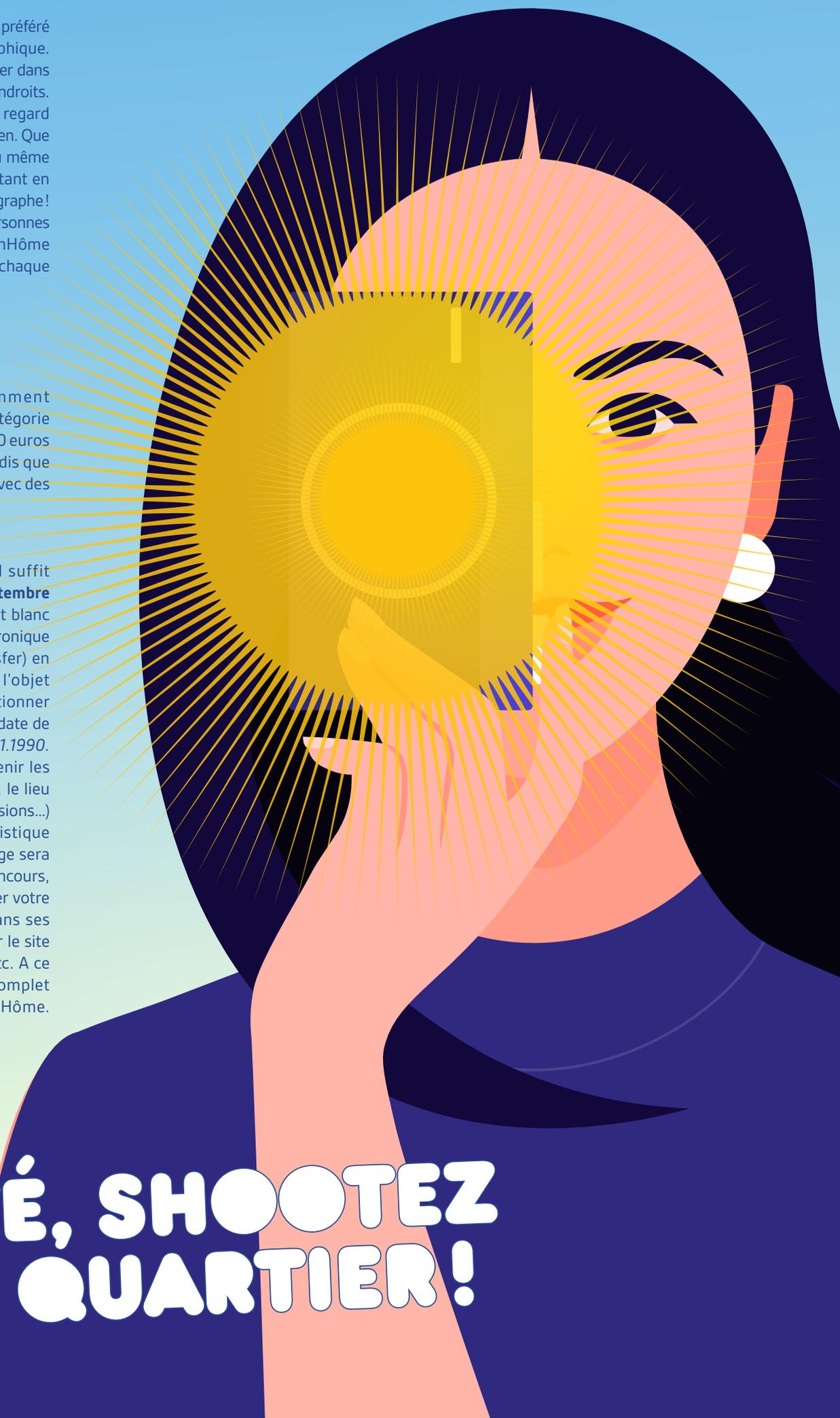
- les enfants (de 8 à 12 ans),
- les adolescents (de 13 à 17 ans)
- et les adultes (18 ans et plus).

Et qui dit concours dit bien évidemment récompenses! Le gagnant de chaque catégorie recevra un bon d'achat d'une valeur de 100 euros à utiliser dans un magasin Decathlon tandis que les deuxièmes et troisièmes repartiront avec des places de cinéma.

## COMMENT PARTICIPER ?

Pour participer, rien de plus simple. Il suffit d'envoyer, **entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 2 septembre 2022**, une photo en couleur ou en noir et blanc dans une bonne résolution à l'adresse électronique [info@binhôme.brussels](mailto:info@binhôme.brussels) (ou via WeTransfer) en mentionnant « **concours photo** » dans l'objet du mail. Le fichier de l'image doit mentionner votre prénom, votre nom ainsi que votre date de naissance. *Exemple: Marc\_Dupond\_01.01.1990.jpg*. Votre courriel doit également contenir les renseignements suivants: votre adresse, le lieu où la photo a été prise (rue, quartier, précisions...) et éventuellement un commentaire artistique ou technique. Enfin, notez que votre image sera partagée. En effet, en participant à ce concours, vous autorisez BinHôme à pouvoir diffuser votre photo, qu'elle soit gagnante ou non, dans ses différents canaux de communication: sur le site Internet, dans le journal d'information etc. A ce propos, vous trouverez le règlement complet du concours sur le site Internet de BinHôme.

**A vos appareils photos! •**



CET ÉTÉ, SHOOTEZ  
VOTRE QUARTIER!